

## Méthodologie du cas pratique

Par **NoI**, le **07/06/2020** à **14:56**

Bonjour à tous,

J'aimerais avoir quelques précisions au sujet de la méthodologie du cas pratique. Je suis en L1 et je n'ai jamais fait cet exercice durant cette année. Je me suis documentée pas mal et je pense avoir compris le raisonnement ainsi que la rédaction. Cependant, pour mes examens qui se présentent bientôt, je dois appliquer l'exercice du cas pratique à une autre matière que le droit à proprement dit, il s'agit de la sociologie politique.

Et là, c'est le flou total. Je ne comprends pas vraiment comment ce type d'exercice, de raisonnement peut s'appliquer à cette matière.

Est-ce que quelqu'un a une idée et peut me donner quelques explications ou un exemple pour comprendre ? Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/06/2020** à **07:31**

Bonjour

Le cas pratique ce n'est ni plus ni moins que l'application d'un syllogisme. Or, le syllogisme n'est pas utilisé qu'en droit mais dans d'autres sciences humaines et sociales.

La méthode reste la même, il faut respecter trois étapes :

Rappel des faits

Problématique

Syllogisme

- La majeure : vous présentez une règle générale.
- La mineure : vous démontrez que la règle présentée en majeure s'applique à votre cas d'espèce.
- La conclusion : vous tirez les conclusions de l'application de la règle au cas d'espèce.

Je n'ai pas d'exemple en sociologie politique. Mais je peux vous en proposer un en science

politique (qui pourrait peut-être marcher pour la socio).  
On peut par exemple vous demander si tel État est une démocratie.  
Vous allez donc procéder ainsi

Majeur : Vous expliquez quels sont les critères d'une démocratie.

Mineur : Vous démontrez que l'État en question respecte ou non ces critères.

Conclusion : Vous concluez si l'État est ou non une démocratie.

Par **Jeanluc95**, le **23/07/2020** à **09:55**

Salut à toi NOL,

Je suis aussi en L1 exactement comme toi. J'ai pu réussir mon exercice de cas pratique du droit en suivant une petite formation en ligne. Je te conseille d'en trouver un pour te former. Ce sera le moyen le plus efficace et la plus rapide pour y réussir.

Je vais comme même vous partager ma petite [méthode sur le cas pratique du droit](#).

Pour débiter, vous devez d'abord prendre le rôle d'un consultant en définissant nettement les questions de droit qui s'appose sur certains embarras allégués dans le cas pratique.

En second lieu, vous devez engager les règles de droit appliquées.

Et puis, vous devez répondre vous-même à la question qu'on a déjà définie ci-dessous.

Ensuite, il faut approfondir les aboutissements qui peuvent s'apposer au cas d'agissements concrets.

Il faut bien étudier la qualification juridique pour pouvoir inciter la solution. C'est pour cela que vous avez l'alternative d'utiliser le syllogisme transformé en plusieurs étapes, et ce sont :

-La mineure

-La majeure

-La solution.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/07/2020** à **10:06**

Bonjour

@Jeanluc : Merci pour votre réponse. Cependant Nol ne s'interrogeait pas sur la méthodologie du cas pratique en droit (qu'il semble maîtrisé) mais sur celle du cas pratique en sociologie politique.

Cela dit, tout comme vous, je pense que le principe reste le même.

D'ailleurs ce serait bien d'avoir un retour de Nol pour savoir en quoi consistait exactement son examen.